

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Approbation du plan de prévention des risques littoraux (PPRL) par submersion marine de la plaine alluviale nord de l'embouchure de l'estuaire de la Seine (PANES) du Havre à Tancarville

Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Seine-Maritime

Il sera procédé **du lundi 14 février 2022 à 9 heures au mercredi 16 mars 2022 à 18 heures**, soit pour une durée de trente et un jours, à une enquête publique à l'effet de voir approuver le plan de prévention des risques littoraux par submersion marine de la plaine alluviale nord de l'embouchure de l'estuaire de la Seine du Havre à Tancarville.

Cette enquête se déroule sur le territoire des communes de Gainneville, Gonfreville l'Orcher, Harfleur, La Cerlangue, Le Havre, Montivilliers, Oudalle, Rogerville, Saint Vigor d'Ymonville, Sainte Adresse, Sandouville et Tancarville.

La Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole est le siège de l'enquête.

L'autorité compétente pour prendre la décision d'approbation est le préfet du département de la Seine-Maritime.

Pendant toute la durée de cette enquête, les pièces du dossier d'enquête, ainsi qu'un registre d'enquête sont déposés dans les mairies de Gainneville, Gonfreville l'Orcher, Harfleur, La Cerlangue, Le Havre, Montivilliers, Oudalle, Rogerville, Saint Vigor d'Ymonville, Sainte Adresse, Sandouville et Tancarville ainsi qu'à la mairie annexe Brindeau du Havre, au siège de la Communauté urbaine Le Havre Seine-Métropole et à la maison de l'intercommunalité Caux Seine Agglo, aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Le dossier est également consultable :

- sur le site internet de la préfecture de la Seine-Maritime (www.seine-maritime.gouv.fr)

- sur le site <http://pprl-panes.enquetepublique.net>

- sur un poste informatique mis à disposition du public à la préfecture de la Seine-Maritime – Direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial – Bureau de l'Utilité Publique et de l'Environnement, aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Monsieur Jean-Pierre Bouchinet, directeur régional adjoint de la DIRECCTE, retraité, Madame Brigitte Beaugard-Robin, assistante de direction, et Madame Bénédicte Lapiere, ingénieur territorial au Syndicat Mixte des bassins versants du Dun et de la Veules, sont désignés en qualité de commissaires enquêteurs composant la commission d'enquête.

Monsieur Jean-Pierre Bouchinet est désigné en qualité de président de la commission d'enquête.

Un ou plusieurs membres de la commission d'enquête assure quatorze permanences, en présentiel, afin de recevoir les observations du public aux lieux, jours et heures suivants:

- Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole : lundi 14 février 2022 de 9h à 12h

- mairie du Havre (Hôtel de ville) : samedi 19 février 2022 de 9h à 11h50

- mairie de Tancarville : lundi 21 février 2022 de 14h à 17h

- Mairie annexe du Havre Brindeau : mardi 22 février de 9h à 12h

- Mairie De Sandouville : mardi 22 février 2022 de 16h à 19h

- Mairie de Gonfreville l'Orcher: vendredi 25 février 2022 de 9h à 12h

- Mairie de Harfleur : lundi 28 février 2022 de 14h à 17h

- Mairie du Havre (Hôtel de ville) : mercredi 2 mars 2022 de 13h30 à 16h30

- Mairie de Tancarville : vendredi 4 mars 2022 de 15h à 18h

- Mairie de Gonfreville l'Orcher : jeudi 10 mars 2022 de 9h à 12h

- Mairie annexe du Havre Brindeau : jeudi 10 mars 2022 de 14h à 17h

- Mairie de Sandouville : vendredi 11 mars 2022 de 9h à 12h

- Mairie de Harfleur : samedi 12 mars 2022 de 9h à 12h

- Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole : mercredi 16 mars 2022 de 15h à 18h

Par ailleurs, à l'initiative des membres de la commission d'enquête, sont organisées trois réunions publiques:

- lundi 14 février 2022 à 18.00 à l'ENSM au Havre pour les habitants

- jeudi 17 février 2022 à 9.00 à la CCI Seine-Estuaire au Havre à destination des entreprises de la ZIP

- lundi 21 février 2022 à 18.00 à la salle des fêtes de Mayville à Gonfreville l'Orcher pour les habitants

Il est également possible de participer à la réunion Zoom via le lien visio:

<https://us06web.zoom.us/j/2815994566?pwd=bVZDb2JjY2lUeTV5a1RyYWpOYVJBQT09>

ID de réunion : 281 599 4566

Code secret : 953169

La participation en présentiel est soumise au respect des gestes barrières, aux règles sanitaires en vigueur au moment des réunions et aux règles imposées par chacune des structures d'accueil.

Pendant la durée de l'enquête, le public peut consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête.

Toute observation peut en outre être adressée par correspondance à l'attention du commissaire enquêteur :

- à l'adresse de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole : 19 rue Georges Braques – CS 70854 – 76085 Le Havre Cedex

- par voie électronique, à l'adresse : pprl-panes@enquetepublique.net

Les observations et propositions transmises par voie électronique sont tenues à la disposition du public, en consultation, et dans les meilleurs délais, sur le site internet du registre électronique <http://pprl-panes.enquetepublique.net>

Toutes les informations relatives au dossier peuvent être demandées auprès de M Miguel Santiago de la DDTM 76 – ddtm-pprl-panes@seine-maritime.gouv.fr.

À l'issue de l'enquête, toute personne intéressée pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions des membres de la commission d'enquête dans les mairies de Gainneville, Gonfreville l'Orcher, Harfleur, La Cerlangue, Le Havre, Montivilliers, Oudalle, Rogerville, Saint Vigor d'Ymonville, Sainte Adresse, Sandouville et Tancarville ainsi qu'à la mairie annexe Brindeau du Havre, au siège de la Communauté urbaine Le Havre Seine-Métropole et à la maison de l'intercommunalité Caux Seine Agglo, à la préfecture (direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial - Bureau de l'Utilité Publique et de l'Environnement) et sur le site internet précité de la préfecture.

Le présent avis sera affiché dans les mairies et lieux précités.